

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT du 10 octobre 2018.

Début de séance du conseil municipal à 20h00 le quorum étant atteint, le conseil délibère valablement.

- Secrétaire de séance : Cécile Mérienne
- Absents : Virginie Labbaci, Sabrina Roy, Lætitia Drinkwater, Elisabeth Nouard, Alexandre Bonnin.
- Pouvoirs : Alexandre Bonnin à Laurent Dugué.
- Lecture du CR sommaire du conseil municipal précédent.

Délibération du conseil municipal :

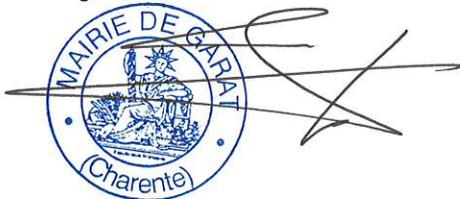
- Par 15 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance M. Bertrand Rullier, Adjoint en charge de la voirie, le conseil municipal approuve le principe d'aménagement et d'embellissement des deux giratoires RD939-RD23 et RD939-RD4 et autorise Monsieur le Maire à effectuer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente.
- Par 15 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal donne un avis favorable à l'acquisition de la partie G de la parcelle cadastrée ZO n° 137 d'environ 103m² au prix de l'euro symbolique qui sera inscrit au Budget 2019 et autorise Monsieur le maire à effectuer le bornage et à engager toutes les démarches nécessaires à la bonne marche de cette affaire.
- Par 15 voix pour, 00 abstention, 00 contre : Après présentation faite en séance par M. le Maire, le conseil municipal ne s'oppose pas aux adhésions volontaires auprès du Centre de Gestion de la Charente, sollicitées par :
 - le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Charente Amont,
 - le Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume-Couture et Auge,
 - le Syndicat Mixte d'Aménagement des Rivières Bandiat Tardoire et Bonnieure,
 - le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant de la Dronne Aval,
 - le Syndicat Mixte des Bassins d'Argentor-Izonne et Son-Sonette,
 - le Syndicat Mixte du Bassin des Rivières de l'Angoumois,
 - le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Né,

Informations et points divers :

- Informations.
 - RAS
- Agenda.
 - 27 octobre : Couscous organisé par le club de foot JS GSV.
 - 31 octobre : Défilé d'Halloween organisé par la commune de Garat.
 - 11 novembre : Cérémonie Commémorative.
 - 18 novembre : Loto organiser par « l'amicale des anciens combattants » et « les amis du temps libre ».
 - 25 novembre : Bric à brac organisé par l'association des parents d'élèves.

Fin de séance du conseil municipal à 20h40. Dans un délai d'une semaine, le compte rendu de la séance du conseil municipal est affiché à la mairie et mis en ligne sur le site internet de la commune L.2121-25 du CGCT.

Le Maire,
Signé : Jean-Marc CHOISY



Le secrétaire de séance,
Signé : Cécile Mérienne

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Cécile Mérienne', is written over the text.